

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

PROCES D'ALPHONSE GERVAIS

Nous croyons devoir intéresser nos lecteurs en commençant aujourd'hui, la publication entière et fidèle du procès d'Alphonse Gervais, au dernier terme de la Cour d'Assises à St-Hyacinthe.

Ce procès a fait sensation, surtout, le jugement qui y a mis fin a causé beaucoup d'étonnement et a soulevé des commentaires un peu partout.

Il est de l'intérêt public, croyons-nous, de faire connaître parfaitement la nature de l'acte d'accusation qui a été porté contre Alphonse Gervais, qui a été accusé de manœuvres corruptrices en matière municipale, et les témoignages incontestables qui ont été déposés contre lui par quatre détectives de Montréal, témoignages qui n'ont pas été contredits. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à consacrer, chaque semaine, une page de notre journal à la publication de cette grosse pièce judiciaire, qui fera beaucoup de lumière autour de l'affaire Gervais.

PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.

Cour du Banc du Roi

(JURIDICTION CRIMINELLE)

PRÉSENT : L'HONORABLE PAUL G. MARTINEAU, J. C. S.

LE ROI,

vs

ALPHONSE GERVAIS,

Accusé de manœuvres corruptrices en matière municipale,

MOTION POUR DECLINER JURIDICTION

DISCUSSION DE LA MOTION PAR M^{RE} N. K. LAFLAMME
AVOCAT DE MONTRÉAL CONSEIL DE MM. LUSSIER
FLYNN & GENDRON, AVOCATS DE L'ACCUSE.

J'ai mis devant Votre Seigneurie, hier, dans cette affaire Gervais une motion qui a trait à la juridiction.

Vous avez constaté que, dans l'acte d'accusation, il est dit que le douzième jour de mai 1916, en la cité de Montréal, district de Montréal, ALPHONSE GERVAIS, Gérant de Théâtre, de la cité de SAINT-HYACINTHE, district de Saint-Hyacinthe, a, étant membre du Conseil Municipal de la dite cité de Saint-Hyacinthe, demandé, accepté, et consenti à accepter d'un nommé James Keen, détective, de la cité de Montréal, district de Montréal, une somme de deniers, savoir : la somme de cinquante piastres pour le porter à aider la passation d'un règlement en faveur d'une certaine compagnie dite "The National Box & Packing Co Limited"; le dit règlement comportant la concession d'un avantage en faveur de la dite Compagnie, lequel dit règlement proposé par le dit Alphonse Gervais au dit Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe à sa session du dix mai mil neuf cent seize, pour lui être soumis d'une manière définitive le dix-sept mai mil neuf cent seize.

Nous faisons motion, de la part du prévenu, pour demander que cet acte d'accusation soit cassé, et, subsidiairement, au cas où la Cour en arriverait à la conclusion qu'il n'y a pas lieu de casser l'indictement de renvoyer la cause dans le district de Montréal où l'offense a été commise.

Je ne m'étendrai pas plus longuement, je vais simplement citer les articles du Code qui me semblent se rapporter à la question soumise. Ces articles sont les articles 577, 584, et 884.

Chose assez étrange, le Code ne contient aucune disposition relativement à la juridiction *rationae materiae*, en matière criminelle.

Ce n'est que par inférence et arguments comparatifs qu'on peut déduire la conclusion que la règle générale en matière de juridiction civile, est la même qu'en matière criminelle.

La juridiction, en matière criminelle, s'étend au territoire où l'offense a été commise.

L'on pourrait suggérer plusieurs motifs pour cette règle.

Probablement que l'un de ces motifs c'est qu'il y a lieu de donner l'exemple à l'endroit où le scandale a eu lieu.

Or, ici, l'offense aurait été commise dans le district de Montréal. Par conséquent, en règle générale, c'est là que le procès devait avoir lieu, à moins que la Cour n'ait juridiction en vertu de dispositions expresses du Statut.

On ne constate pas qu'en règle générale, c'est le tribunal du district où l'offense a été commise qui a juridiction.

Par conséquent, c'est à mon savant ami, il me semble, de démontrer que le cas tombe dans l'exception.

Je suis sûr qu'il va citer l'article 577.

Je le cite d'avance afin de ne pas faire double emploi.

577.—"A moins qu'il n'y soit spécialement pourvu d'une autre manière par la présente loi, toute Cour de juridiction criminelle, dans toute province, a compétence, pour juger toutes les infractions, en quelque lieu qu'elles soient commises, si le prévenu est trouvé ou arrêté, ou sous garde dans le ressort de cette Cour, ou s'il a été renvoyé devant cette Cour pour y subir son procès, ou devant toute Cour dont la juridiction a été, par une autorité légitime, transférée à la Cour en premier lieu mentionnée en vertu de quelque loi alors en vigueur."

L'autre article que je cite, c'est l'article 584, qui dit :

584.—Pour les fins de la présente loi.

"(a). Si l'infraction est commise dans ou sur des eaux à marée ou autres ou sur un pont sis entre deux juridictions de magistrats ou plus, cette infraction peut être considérée comme ayant été commise dans l'une ou dans l'autre de ces juridictions ;

"(b). Si l'infraction est commise sur la frontière de deux juridictions de magistrats ou plus, ou dans un rayon de cinq cent verges de cette frontière, ou si elle est commencée dans l'une des juridictions et consommée dans une autre, cette infraction peut être considérée comme ayant été commise dans n'importe laquelle de ces juridictions."

Il s'agit du cas où l'offense a été commise sur ou près des frontières de deux districts.

L'article 884 s'applique à la question qu'on est convenu d'appeler tout simplement le changement de venue.

Cela s'applique dans les cas d'exception.

La règle c'est que le procès a lieu où l'offense a été commise.

Mon savant ami va peut-être dire : c'est vrai que d'après la règle générale le procès aurait dû avoir lieu à Montréal, mais je suis dans l'exception, une des exceptions prévues par l'article 578.

En réponse à cet argument que j'anticipais, et qui est le seul à mon point de vue qu'on puisse offrir, je fais remarquer à Votre Seigneurie que l'article 577 est un article qui traite non pas de la juridiction, mais de la compétence.

Règle générale, les avocats au Barreau, parmi les nombreux défauts qui les distinguent, ont celui-ci : de confondre les termes pour finir par confondre les choses.

Tous les jours nous confondons la compétence avec la juridiction.

La compétence, c'est cette qualité intrinsèque qui fait qu'un tribunal peut se prononcer sur une matière.

La juridiction est un élément territorial.

Exemple : Il n'y a pas de doute que Votre Seigneurie, comme Juge de la Cour Supérieure, êtes compétent pour vous prononcer sur une matière qui tombe de la compétence de la Cour Supérieure en siégeant à Québec.

Mais si vous siégez comme Juge de la Cour Supérieure à Montréal, et vous vous transportez à Québec, vous êtes bien compétent, mais vous ne possédez pas l'autorité d'exercer cette compétence dans une juridiction qui n'est pas la vôtre.

L'article 577 déclarant que toute Cour de juridiction criminelle, "unless otherwise specially provided in this act, every court of criminal jurisdiction in any province is competent to try any crime of offense within the jurisdiction of such court to try, wherever committed within the province, if the accused is found or apprehended or is in custody within the jurisdiction of such court or if he has been committed to trial to such court or ordered to be tried before such court, or before any other, the jurisdiction on which has by lawful authority been transferred to such court first mentioned court under any act for the time being in force."

Je vais plus loin. Supposons que ce que le Parlement a voulu dire vaut mieux que ce qu'il a dit.

Supposons qu'en se servant du mot compétence, on ait voulu parler de la juridiction.

Mon savant ami va dire qu'en ce cas-ci, Gervais a été trouvé ou a été mis sous arrestation ou il est sous emprisonnement dans le district de St-Hyacinthe, ou bien il a été renvoyé par le Magistrat enquêteur pour subir son procès devant la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle, à St-Hyacinthe. Nous sommes donc dans l'exception, et par conséquent, la Cour du Banc du Roi siégeant à St-Hyacinthe a juridiction.

Supposons que l'argument vaut, il y a une chose qui manque. Il faut que la juridiction apparaisse à la face même du document initial d'où la cause origine.

Or, il n'y a rien dans l'indictement que j'ai sous les yeux pour faire voir que le cas tombe dans aucune de ces exceptions pourvues par l'article 577.

Supposons que l'article 577 a trait à la question de juridiction et non pas seulement à la question de compétence.

Je sais un cas qui est venu à ma connaissance personnelle, un cas identique, où le greffier de la Cour Criminelle prenait la peine, dans un cas comme celui-ci d'indiquer que l'indictement, bien que se rapportant à une offense commise dans un district étranger était susceptible d'être jugé par un autre tribunal dans un autre district, à raison des quatre exceptions de l'article 577.

PAR LE JUGE

Si cela appert par les procédures de la Cour Inférieure ?

PAR M^{RE} LAFLAMME

Parfaitement. Sur ce point, voici ce que j'ai à dire.

Le Magistrat enquêteur qui prononce la mise en accusation, je

crois que c'est l'expression française, du moment que le Magistrat enquêteur a ordonné le "commitment", le Magistrat est "functus officio", et le dossier est mort. On le transporte entre les mains des officiers de la Couronne, dans quel but ?

Dans le but de permettre à l'avocat de la Couronne de rédiger un indictement conforme à ce qu'il y a dans le "commitment" même pour une offense qui lui semble révélée par les dépositions prises devant le Magistrat.

C'est le seul usage qu'on peut faire du dossier devant le Magistrat enquêteur.

PAR LE JUGE

Pourquoi me demandez-vous par une autre motion que je renvoie l'indictement parce qu'à la face du dossier il n'y a pas d'offense ?

PAR M^{RE} LAFLAMME

Ce sont deux motions qu'il faut discuter par étages.

PAR LE JUGE

Est-ce qu'il n'était pas permis de rechercher dans le dossier du Magistrat si l'accusé avait été trouvé dans le district ? Prétendez-vous que je ne puis pas prendre connaissance du dossier ? C'est fort possible.

PAR M^{RE} LAFLAMME

L'objection que vous me faites est très grave.

PAR LE JUGE

Je ne suppose pas qu'elle est grave.

PAR M^{RE} LAFLAMME

J'en suis certain qu'elle est grave.

Quant à l'autre motion, et au point de vue de la motion que j'argumente maintenant, je suis prêt, sur votre objection, de mettre tous mes œufs dans le premier panier.

PAR LE JUGE

Je n'ai pas d'objection. Je fais la remarque pour m'éclairer.

PAR M^{RE} LAFLAMME

Je suis à soumettre que le dossier du Magistrat enquêteur n'est pas le dossier de la Cour du Banc du Roi.

Une preuve entr'autres est que : si c'était le dossier de la Cour du Banc du Roi où la procédure est initiale du dossier de la Cour du Banc du Roi, qu'est-ce qui arriverait ? C'est que l'avocat de la Couronne serait tenu de déposer devant le jury un indictement pour la même offense que celle contenue dans le commitment.

Or, l'article 872 dit :

"872.—Le conseil de la Couronne, devant une Cour de juridiction criminelle, peut présenter un acte d'accusation contre la personne renvoyée en prison, en attendant son procès devant cette Cour, pour le fait à elle imputé, ou pour toute imputation basée sur les faits dévoilés ou sur la preuve faite devant le juge de paix."

Cet article lui permet de faire autre chose.

Il y a une deuxième raison.

Est-ce qu'il y a une Cour qui soit plus une Cour de record que la Cour du Banc du Roi ?

Je n'en connais pas.

Est-ce que le magistrat est une Cour de record ?

Personne ne l'a jamais prétendu.

La preuve est que le magistrat n'est pas tenu d'avoir un greffier. Le deuxième preuve c'est qu'il n'est pas obligé de garder les dossiers dans ses archives. Il est tenu de ne pas les garder.

De sorte qu'il n'est pas une Cour d'archives.

Pour ces deux raisons entr'autres, je sou mets qu'il n'y a pas lieu de rechercher si dans les procédures tenues devant le Magistrat Marin il appert que le cas tombe dans l'une des exceptions prévues par l'article 577.

Je pourrais élaborer un peu là-dessus, mais ce serait tout simplement perdre le temps de la Cour inutilement.

Si vous voulez me le permettre, je vais citer quelques autorités.

La cause de Roy, de St-Jean, 14ième Volume, Canadian Criminal Cases, pages 368.

Il s'agit d'un changement de venue.

Roy avait demandé un changement de venue pour transporter le dossier de St-Jean à Montréal.

La chose a été accordée.

Au bout de six mois, M. Roy a demandé un deuxième changement de venue, pour renvoyer le dossier de Montréal à St-Jean.

Sur cette deuxième motion la question s'est présentée de savoir s'il y avait lieu d'accorder un deuxième changement de venue.

M. le juge Cross, au nombre des motifs qu'il a donnés, pour le déterminer à accorder la deuxième motion et renvoyer le dossier à St-Jean, a énoncé le principe général : c'est que, à moins qu'il n'y ait de graves raisons pour soustraire la décision d'un procès à la juridiction du tribunal où l'offense a été commise, la règle générale doit prévaloir au-dessus de l'exception.

(Suite au prochain numéro)

"LE MEURTRE D'UNE NATION"

(Pour les Arméniens, discours de S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans. — L'Arménie Martyre, par M. l'abbé Griselle. — Publications du Comité Catholique de propagande française à l'étranger.)

"Le Meurtre d'une Nation"; ce titre n'est pas une vaine image; c'est la scrupuleuse expression d'une réalité. Nous ne l'avons pas inventé, nous l'avons découvert dans le rapport du Comité Américain, qui le recueille sous la plume d'Arnould J. Toynbee; dans le même document, nous lisons qu'Herbert Adams Gibbons a qualifié les massacres d'Arménie: la page la plus noire de l'histoire moderne. Il aurait pu dire aussi la plus rouge.

La formidable guerre, que soutenait la France et ses Alliés, est éclaboussée de sanglantes hécatombes; elle léguera sans doute à l'histoire quelques-unes des tragédies les plus affreuses et les plus meurtrières, dont le monde ait été témoin; des atrocités sans nom et sans mesure en ont aggravé les horreurs. Et, cependant, l'on peut affirmer, sans déclamation, avec la plus consciencieuse exactitude, que tous les drames qu'elle a déchaînés en Europe, sont dépassés, et de bien loin, par les abominations sadiques et féroces dont l'Asie-Mineure a été le théâtre.

Un peuple entier, froidement condamné à mort et méthodiquement exécuté. Les invasions barbares elles-mêmes n'ont rien vu de pareil. Et c'est pourtant ce qui vient de s'accomplir, en pleine civilisation, dans les provinces arméniennes. Plus de huit cent mille êtres humains ont été rayés de la liste des vivants, par le glaive, par la mitraille, par la corde, par la faim, par l'eau, par le feu. Plus de huit cent mille: hommes, femmes, vieillards, enfants! Ce crime a été consommé sur les injonctions d'une bande qui s'appelle un gouvernement et par les mains d'une horde qui se nomme une armée. Et si l'on s'était borné à tuer; si même on s'était contenté de torturer! Mais on est descendu plus bas: on a souillé; plus bas encore: on a trafiqué de la chair humaine, afin de la livrer à de nouvelles souillures. "A la porte de Bagdad, s'écrie avec une éloquente indignation l'évêque d'Orléans, il s'est ouvert un marché d'esclaves; des Arméniennes, de sans aryan, comme nous, ayant notre culture, notre foi, notre baptême, y ont été offertes, négociées, achetées, payées, livrées!... Mais! il y a sept cents ans, la catholicité entière eût entrepris une croisade pour cela!"

Et aujourd'hui! Aujourd'hui, le monde civilisé, déchiré par la guerre que se livrent les peuples forts, abandonne à son martyre le peuple faible. Cependant, il existe encore une puissance qui, d'un mot, aurait pu sauver ces milliers de vies humaines, arrêter ces milliers de crimes et de stupres — Et cette puissance a laissé faire.

On eût prédit cette chose affarante, il y a quelques années; on eût annoncé qu'un jour allait venir où une nation chrétienne autoriserait de son silence et de son inertie le supplice de huit cent mille chrétiens, on eût prophétisé cela, que la conscience humaine se fût révoltée tout entière contre l'in-vraisemblance et l'odieux de cette calomnie anticipée.

Et, pourtant, cela est. Cela est. Car il n'est personne au monde qui ne sache aujourd'hui

que le Turc est devenu, de fait, le vassal de l'Allemand. De la tête qui ordonne à la main qui opère, la Turquie est germanisée: les représentants du Kaiser gouvernement à Constantinople et ses officiers commandent sur le front. Cette vérité, aussi indéniable que le soleil en plein midi, n'était pas ignorée des victimes: on en a vu qui imploraient pitié, en promettant de se faire allemandes! A plus forte raison était-elle connue des diplomates. Aussi l'ambassadeur américain suppliait-il son collègue allemand d'intervenir auprès de la Porte. Or, à cette instance, que répondit le plénipotentiaire de l'Allemagne? On ne le devinerait jamais: qu'il ne pouvait s'ingérer dans les affaires intérieures de la Turquie!

Quand, depuis de longs mois, il ne fait pas autre chose! Cette fin de non recevoir est plus qu'un mensonge; en face des infamies qu'il s'agissait d'arrêter, elle constitue la pire des hypocrisies. C'est la réponse de Cain prétendant qu'il n'était pas chargé de son frère; c'est le geste de Pilate, se lavant les mains du sang du Juste.

Mais entre le panislamisme et le pangermanisme, il y a plus encore que cette complexité tacite, passive. Ecoutez ce témoignage d'Hubert Adams Gibbons, expliquant la connivence de l'Allemagne: "Les Allemands, remarque-t-il, et les Allemands seuls se sentaient appelés à bénéficier de l'extermination du peuple arménien."

Ce crime, un des plus monstrueux qui se puisse concevoir, Mgr Touchet l'avait établi et stigmatisé, naguère, avec une éloquence vengeresse. M. l'abbé Griselle, en le situant dans son cadre historique et en l'étayant de documents irréfutables, vient de le prouver à son tour par une démonstration rétrospective.

Que le complice du sultan rouge essaie maintenant de se poser en défenseur de la civilisation, de l'humanité, de la religion même! Huit cent mille cadavres se dressent contre lui!

François VEUILLOT

"POILU"

"Les Annales" ont demandé à leurs lecteurs s'il convenait de chercher un mot en remplacement du mot "poilu", jugé grossier par certaines personnes. La grande majorité s'est prononcée pour le maintien de poilu. Voici l'opinion autorisée de Maurice Barrès: "Poilu" est un mot qui ne plaît qu'à moitié. Il plaît parce qu'il désigne ceux que tous les Français aiment et admirent. Mais il ne semble pas assez les respecter; il a quelque chose d'animal.

D'ailleurs, le mot n'est pas né de cette guerre. On l'employait depuis longtemps dans les casernes et dans leurs alentours. Il était de ces milliers de vocables qui vivent en marge des dictionnaires. En marge, c'est-à-dire dedans. Littre écrit: "Poileux, ancien terme de mépris." C'est Balzac (la trouvaille n'est pas de moi) qui, en 1832, dans "Le Médecin de Campagne", a réhabilité ces deux syllabes, et, pour la première fois, semble leur avoir donné le sens générique, vigoureux et cordial que nous leur voyons aujourd'hui. Il s'en servit une fois, puis il n'y pensa plus, les laissa retomber.

Le mot manque de dignité. A mon goût, il diminue ceux qu'il veut fêter et servir. Un héros se laisse mal exprimer par ce mot effronté et gouailler.

Et pourtant, depuis qu'il a pris ses racines dans la terre de nos champs de bataille, depuis plus d'une année, j'avoue qu'on hésite

à mal juger ce mot ou tant d'actions admirables sont en quelque sorte visibles. Il conquiert ses titres historiques. A certains instants, quand nous le rencontrons, c'est avec admiration. Le jour où l'on s'occupera de compléter dans le "Littre" l'article consacré à Poileux ou Poilu et de joindre au vieux sens péjoratif le sens d'aujourd'hui, on trouvera de superbes textes à donner en exemple.

Comment naissent les mots? D'une manière spontanée, toute géniale. Celui-ci est admirable de pittoresque. Il n'est que cela. C'est son tort de peindre seulement les dehors d'un être tel que le soldat de 1915, en qui nous vénérons une moralité sublime et le plus haut esprit de sacrifice.

MAURICE BARRÈS,
de l'Académie française.

P. Q.

Municipalité du village de Richelieu

A une session mensuelle et générale du Conseil Municipal du village de Richelieu, tenue dans ce village, dans la salle du Conseil, lundi, le trois juillet mil neuf cent seize, à sept heures du soir, conformément aux dispositions du code municipal.

A laquelle sont présents: M. le maire Auguste Johnson et MM. les conseillers: Amédée Nadeau, Théodore Barrière, Joseph Dubuc, Omer Brodeur, Jean-Baptiste Moquin et Elie Benoit, formant le Conseil au complet sous la présidence de M. le maire.

LE REGLEMENT SUIVANT A ETE ADOPTE PAR CE CONSEIL, SAVOIR:

Règlement No 34 pourvoyant à la construction et à l'entretien des trottoirs en béton dans la Municipalité du village de Richelieu et à la consolidation d'une dette de huit mille piastres, et autorisant une émission d'obligations au montant de quatorze mille cinq cents piastres.

Attendu que tous les habitants de cette municipalité ont un grand intérêt à ce qu'il y ait des trottoirs dans certaines rues de ce village, faits au frais de la corporation, et vu qu'il est à propos de régler dans quelles rues ces trottoirs doivent être construits, et de quelle manière ils devront être faits et entretenus;

Attendu que la construction des trottoirs dans ce village coûterait, d'après les estimés faits, environ six mille cinq cents piastres;

Attendu, aussi, qu'il est opportun de consolider une dette de huit mille piastres que cette corporation doit par billet, qui est actuellement échu, à M. Jean-Baptiste Pharaud;

Attendu qu'au lieu de prélever immédiatement sur les biens imposables de la municipalité du dit village les sommes susdites de six mille cinq cents piastres et de huit mille piastres, formant un montant de quatorze mille cinq cents piastres il est préférable de les rembourser au moyen d'un emprunt à longues échéances par obligations ou débetures à être émises sur le crédit de la municipalité.

IL EST STATUE ET ORDONNE PAR REGLEMENT DE CE CONSEIL, COMME SUIV:

ARTICLE PREMIER.—Dans chacune des rues ci-après mentionnées sera construit un trottoir en béton de la largeur ci-dessous indiquée pour chaque rue, le mode de construction devant être le suivant: a) il sera d'abord mis sur le sol une couche de béton de trois pouces d'épaisseur de béton composé d'une partie de ciment, de trois parties de sable et de cinq parties de pierre, ces diverses parties bien malaxées; b) sur cette couche de trois pouces d'épaisseur sera posée une couche de béton d'un pouce d'épaisseur composée d'une partie de ciment et de deux parties de sable, et la surface devra être bien aplaniée; c) les matériaux employés devront être de première qualité, et les trottoirs devront être faits solidement, d'une manière uniforme et suivant les procédés modernes.

RUES

RUE RICHELIEU

Côté Est, depuis la ligne de division sud de la terre de Mark Ward jusqu'au ruisseau dit "Catherine" quatre pieds de largeur; depuis la dite ligne sud du terrain de Mark Ward jusqu'à la maison de Frank Bachand, trois pieds et demi de largeur; depuis le ruisseau Catherine jusqu'à la ligne de division nord du terrain de Solime Vigeant, trois pieds de largeur.

RUE YULE

Du côté Est, de cette rue, depuis la vieille école catholique jusqu'à la station du chemin de fer et depuis le chemin de fer jusqu'à l'école anglaise, quatre pieds de largeur.

RUE ALBERT

Du côté sud, depuis le terrain de Théodore Barrière jusqu'à la rue Richelieu, trois pieds et demi de largeur.

RUE PRINCE

Du côté sud, depuis l'école anglaise jusqu'à la rue Richelieu, trois pieds et demi de largeur.

RUE ROLLAND

Du côté nord, depuis la rue Richelieu jusqu'à la rue Yule, trois pieds et demi de largeur.

RUE DU PONT

Du côté sud, depuis la résidence de James Ward jusqu'à la rue Richelieu, trois pieds et demi de largeur; côté nord, depuis la rue Yule jusqu'à la résidence de Cléophas Lussier, trois pieds et demi de largeur.

RUE BEAULAC

Côté sud, depuis la résidence de Joseph Trudeau jusqu'à la rue Yule, trois pieds et demi de largeur.

RUE VICTORIA

Du côté nord, depuis la rue Richelieu jusqu'à la rue Yule, trois pieds et demi de largeur; du côté sud, depuis la rue Yule jusqu'à la résidence de Emile Jodoin, trois pieds et demi de largeur.

RUE DE L'EGLISE

Du côté sud, depuis la rue Richelieu jusqu'au terrain d'Henri Beaugard, trois pieds et demi de largeur.

ARTICLE DEUXIEME.—Les trottoirs ordonnés par le présent règlement seront commencés dès que le règlement sera en vigueur et terminés cette année même, si possible.

ARTICLE TROISIEME.—Ce Conseil donnera l'entreprise des travaux à faire ou fera exécuter lui-même ces travaux, lesquels seront faits dans tous les cas sous la surveillance immédiate d'une personne compétente nommée par ce Conseil.

ARTICLE QUATRIEME.—Ce Conseil pourra faire tout ce qui, suivant les circonstances, les difficultés et les cas prévus et imprévus qui pourraient se produire, sera par lui considéré nécessaire et utile pour parvenir à la construction et au parachèvement des dits trottoirs.

ARTICLE CINQUIEME.—L'hiver, chaque propriétaire devra constamment entretenir et tenir en bon ordre la partie du dit trottoir située en front de et longeant sa propriété, en tenant cette partie libre de glaces et de neiges, le tout à ses frais, sous peine d'une amende d'un montant n'excédant pas quatre piastres et les frais pour chaque infraction, et des dommages.

ARTICLE SIXIEME.—Ce Conseil est présentement autorisé à faire un emprunt de quatorze mille cinq cents piastres, montant ci-dessus mentionné.

ARTICLE SEPTIEME.—Pour effectuer cet emprunt dont le produit sera destiné au paiement du coût de la construction des trottoirs et de la somme de huit mille piastres due à Jean-Baptiste Pharaud, ce Conseil autorise et ordonne une émission d'obligations ou débetures pour un montant de quatorze mille cinq cents piastres, sur le crédit de la corporation du village de Richelieu, consistant en cinquante-huit débetures de deux cent cinquante piastres chacune datées du jour de leur émission, payables à vingt-quatre ans de leur date, au porteur, au bureau d'une banque constituée en corporation, en la cité de Montréal, et portant intérêt au taux de six pour cent par an, payable aussi au porteur au bureau de cette banque, semi-annuellement, le premier de mai et le premier de novembre, suivant, pour cet intérêt des coupons qui seront annexés aux dites obligations. Le maire et le secrétaire-trésorier du Conseil municipal de ce village sont, par le présent règlement, autorisés à signer les dites obligations et les coupons d'intérêt. Un fonds d'amortissement, de deux pour cent par an est présentement créé à l'effet de payer le capital des dites obligations, et le montant prélevé annuellement pour pourvoir à cet amortissement sera placé chaque année dans les Fonds Publics de l'Etat ou déposé dans une banque ayant un bureau en la province de Québec, suivant les instructions qui pourra en donner le Conseil au secrétaire-trésorier. La corporation se réserve le droit d'employer ce fonds d'amortissement au rachat des dites obligations, et ce graduellement, par ordre d'énumération de ces obligations, et au fur et à mesure que le lui permettra l'accumulation des fonds provenant tant de l'amortissement annuel de deux pour cent que de l'intérêt sur les obligations rachetées. Pour effectuer le paiement de l'intérêt annuel et de la somme requise pour composer le fonds d'amortissement, une somme de onze cent soixante piastres sera prélevée chaque année par voie de taxation directe sur les biens fonds imposables de la municipalité de ce village, suivant le rôle d'évaluation alors en vigueur; le Conseil pourra inclure annuellement cette somme dans le montant à prélever pour les dépenses courantes.

ARTICLE HUITIEME.—Les dites obligations seront émises sur l'ordre du Conseil en temps opportun, eu égard aux fins pour lesquelles leur émission est autorisée; et elles seront négociées dans le temps trouvé convenable.

ARTICLE NEUVIEME.—Tous les règlements, résolutions ou ordonnances quelconques de ce Conseil passés avant le présent règlement, relativement aux trottoirs et à leur mode de construction et d'entretien, sont présentement abrogés.

ARTICLE DIXIEME.—Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires et par le lieutenant-gouverneur en conseil, selon la loi. (Signé) AUG. JOHNSON, maire.

A. BEIQUE, Secrétaire-trésorier. Je soussigné, Arthur Béique, secrétaire municipal du village de Richelieu, certifie que le document ci-dessus est une vraie copie du règlement adopté par le Conseil municipal du dit village le trois juillet mil neuf cent seize et autorisant un emprunt de quatorze mille cinq cents piastres.

Richelieu, le quatre juillet mil neuf cent seize.

A. BEIQUE, Secrétaire-trésorier.

Perdu

Un billet de banque français, de cent francs, a été perdu, la semaine dernière.

Récompense à qui le remettra au journal "Le Clairon".

Soudeur autogène

M. Blondin annonce au public qu'il a actuellement un soudeur autogène faisant les réparations et soudures de toute pièce brisée tels que morceaux d'automobile, machines agricoles, cuivre, fonte, aluminium, etc., ouvrage garanti.

S'adresser à M. Girouard chez A. Blondin & Cie.

1373-5fs.

ON DEMANDE

Des Rouleuses, Buncheuses et Ecoteuses. S'adresser à

L. O. GROTHE, Ltd.

1381-jno.

A LOUER

Suite d'appartements chauffés, installation électrique, bain et chambre de toilette. Entrée privée. Située rue Girouard. Possession immédiate.

S'adresser à 146 rue Girouard, St-Hyacinthe.

1387-1f

C'EST DONC ÇA

Tapedur se promène avec un ami.

Tout à coup, son sourcil se fronce et il prend l'air hargneux.

—Changeons de trottoirs. Je vois venir X... et ie ne tiens pas à rencontrer cet homme-là.

—Pourquoi cela?

—Il y a un mois, j'ai été lui demander de me prêter 500 francs.

—Il est très riche, il aurait bien pu te les prêter.

—Justement: il me les a prêtés.

ELECTRICITE A BON MARCHÉ

POUR TOUT LE MONDE

A partir du 1er juillet 1916, le prix pour le courant électrique sera réduit de .09 à .08 net par K.W. heure. De cette date, personne ne devrait se dispenser de ce service.

Avec la réduction des taux, la Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir introduira le système de lire, chaque jour, un certain nombre de compteurs. Tous nos clients recevront donc un compte mensuel, pour chaque compteur, pour une période de 30 jours, mais pas à la fin du mois comme actuellement. La date dépendra de l'endroit de la ville où se trouvera installé le dit compteur en question.

Cette mesure sera adoptée à cause du grand nombre de clients que nous avons; nous prions donc ces derniers de bien vouloir remarquer que les comptes que nous leur enverrons ne seront pas toujours payables le 15 du mois, comme actuellement, mais à une date indiquée sur les comptes en question.

LA CIE DE GAZ, ELECTRICITÉ ET LOUVOIR.

ST-HYACINTHE, 24 MAI 1916.

11/5—j.n.o.

On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements situés assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

Maisons à Vendre

Deux jolies propriétés situées sur les plus belles rues de la ville. Deux logements chaque; ces logements sont loués à l'heure actuelle \$15.00 et \$18.00 par mois chacun; peuvent se louer plus cher. Nouvellement bâties. Electricité, bains et système de chauffage à l'eau chaude.

Les propriétaires désirent vendre pour en construire de nouvelles.

S'adresser à
T. D. BOUCHARD,
j.n.o. 173 rue Girouard.

Logrand jeustratégique de guerre

Un jeu à la fois intéressant et instructif. Ce jeu est aussi passionnant et aussi original que tout jeu de cartes. Chaque famille devrait s'en procurer un pour les longues soirées d'hiver.

En vente au prix de \$1.50, franco par maille chez

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de journaux,
St-Hyacinthe

Perdu

Un billet de banque français, de cent francs, a été perdu, la semaine dernière.

Récompense à qui le remettra au journal "Le Clairon".

Soudeur autogène

M. Blondin annonce au public qu'il a actuellement un soudeur autogène faisant les réparations et soudures de toute pièce brisée tels que morceaux d'automobile, machines agricoles, cuivre, fonte, aluminium, etc., ouvrage garanti.

S'adresser à M. Girouard chez A. Blondin & Cie.

1373-5fs.

ON DEMANDE

Des Rouleuses, Buncheuses et Ecoteuses. S'adresser à

L. O. GROTHE, Ltd.

1381-jno.

A LOUER

Suite d'appartements chauffés, installation électrique, bain et chambre de toilette. Entrée privée. Située rue Girouard. Possession immédiate.

S'adresser à 146 rue Girouard, St-Hyacinthe.

1387-1f

C'EST DONC ÇA

Tapedur se promène avec un ami.

Tout à coup, son sourcil se fronce et il prend l'air hargneux.

—Changeons de trottoirs. Je vois venir X... et ie ne tiens pas à rencontrer cet homme-là.

—Pourquoi cela?

—Il y a un mois, j'ai été lui demander de me prêter 500 francs.

—Il est très riche, il aurait bien pu te les prêter.

—Justement: il me les a prêtés.

GRAND CHOIX DE

Tapis, Préfarts, Portières
et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.

Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amiante, etc., etc.

Aussi un stock de patate de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal
1272-jno Tél. Bell 261

ALBERT BORDUAS

Garage et charretier d'automobiles

6 voitures à louer: un camion, 2 sept places, 3 cinq places.

Ouvret jour et nuit, au service des voyageurs, aux gares de chemins de fer.

Prix: 10 cts à 35 cts du mille.

Chauffeurs licenciés à l'heure ou à la journée.

Huiles et Gazoline à vendre.
35 CONCORDE TEL. 142
1330-3 nov.

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité:—Ouvrages en Or, Ponts et Couronnes.

SAINT-HYACINTHE

AVIS

Il me fait plaisir d'informer le public de St. Hyacinthe que je viens d'ouvrir un clos de bois et charbon en face de la gare du Grand Tronc.

Je tiendrai toutes sortes de charbon que le public de St. Hyacinthe peut avoir besoin au plus bas prix du marché. Votre commande est sollicitée.

L. A. DENIS,

En face de la gare du G. T. R.
994 -1a Tél. 36g

AVIS AUX CONSTRUCTEURS

Messieurs A. Blondin & Cie annoncent au public qu'ils sont en mesure de vendre le tuyau de grès de 1ère qualité, de 4 et 6 pcs, à 20 et 33 cts. la longueur de 2½ et 3 pds.

Ils ont aussi un gros assortiment de Rockwall et de Plâtre de Paris à très bon marché.

A. BLONDIN & CIE
1377-7,14,21,28,4,11.

Servante demandée

On demande une servante sachant faire la cuisine et capable de faire l'ouvrage général de la maison.

S'adresser à
T. D. BOUCHARD,
Au "Clairon"

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX:

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311

185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

AR-NA

DEMANDEZ TOUJOURS

LES CIGARETTES

AR-NA

EN VENTE PARTOUT

ET PARTICULIEREMENT CHEZ

E. BOUCHARD,

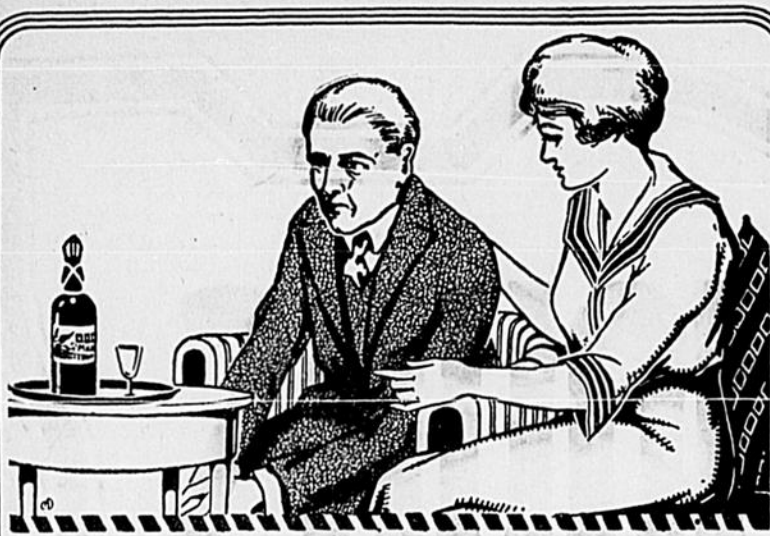
Agent pour la ville

SALLE DE QUILLES ET POOL DES PLUS MODERNES

213 RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE, QUE.

AR-NA



Hommes Faibles, Surmenés, Epuisés, prenez courage, vous pouvez vous rétablir.

La faiblesse, l'amaigrissement, l'épuisement ont pour cause l'appauvrissement, l'insuffisance ou l'altération du sang, le liquide vital par excellence qui doit fournir à l'organisme les éléments nécessaires pour assurer les fonctions essentielles de la vie.

Chaque fois qu'il y a manque d'équilibre entre les recettes nutritives et les dépenses nécessitées à la fois par la croissance du corps et le surmenage intellectuel et physique, c'est la santé qui est en jeu, l'approvisionnement du sang, l'essence même de la vie, qui est diminué, son renouvellement qui se fait trop lentement, sa qualité qui est altérée.

Alors apparaissent les maladies de débilité, ces faiblesses de la constitution, ces troubles de la nutrition qui en produisant une diminution de la vitalité générale de tous les tissus, de tous les organes, conduisent infailliblement à l'amaigrissement, à l'anémie, à la neurasthénie, à la débilité générale, etc.

Il est donc évident que pour remonter un organisme déprimé, épuisé, affaibli, il faut d'abord lui rendre le sang qu'il a dépensé, lui fournir précisément ce qui lui fait défaut: un sang riche, pur, généreux et vivant qui ira alimenter, renforcer, régénérer toutes les énergies fonctionnelles, permettant au malade de lutter avantageusement contre le dépressement des forces vitales et de s'affranchir des maladies qui le minent. Rien n'égale, comme restaurateur du sang, le fameux

Vin St-Michel

Ce nectar délicieux n'agit pas seulement comme stimulant des voies digestives et comme tonique-reconstituant, mais il fournit de plus au sang le fer et le phosphore, éléments indispensables à la constitution et à l'évolution des globules rouges.

Sous son action bienfaisante, l'appétit renaît, les couleurs reparassent, les forces reviennent rapidement, et, avec elles, un sentiment exquis de bien-être, de vigueur et de santé.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston Mass. (Agents pour les Etats-Unis.)



C'EST AINSI...

Je l'avais connue la natte dans le dos, à Saint-Roch... une petite fille bien plantée, l'œil un peu ironique, expression de l'âme française, qui sourit d'abord des choses parce qu'elle est éprise de son indépendance, et les fait ensuite splendidement... parce que "c'est le devoir".

Tout de suite, elle s'était intéressée aux œuvres.

A l'âge où tant de jeunes filles ont du vague à l'âme, et passent leur temps à écouter les gloussements de leur cœur rose vers le petit coussin bleu, elle choisit résolument sa part, la plus dure, la moins encourageante; l'apostolat des gosses de laïque.

Tout le travail que nous avons fait ensemble!

C'était l'époque lointaine déjà, où un vicair qui fondait un patronage devenait aussitôt un bien ennuieux vicair... et pas distingué du tout... oh non, alors!..

Essayez de vous figurer la mentalité d'un de ces anciens curés de Paris, du temps de l'Empire... un de ces prêtres qui, à une admirable dignité de vie intérieure, ajoutait la dignité extérieure correspondante... l'époque où M. Milhaud se faisait conduire par un suisse à son confessionnal dans lequel attendait un marié terrorisé.

Un patronage à Saint-Roch!.. Avenue de l'Opéra!.. une prime à l'école laïque qui, sans cela, comme chacun sait, n'était pas viable!..

Amener dans le voisinage de l'église cette troupe de sauvages brise-fer, poussant en de paisibles escaliers parfumés d'encens des cris de Hurons sur le sentier de la guerre!..

C'est pourtant ce que cette jeune fille, issue du haut notariat pari-

sien me poussa tout de suite à réviser...

Mais comment trouver un local? Le terrain dans le 1er arrondissement coûte 1809 francs le mètre. O fortunatos!..

C'est alors qu'avec une équipe de grands, nous nous hissâmes dans les combles de Saint-Roch. Stupéfaction!..

Il y avait là des espaces immenses, inconnus, où depuis Louis XV, pourrissaient des chaises, des tapis, des sacs et des culottes de suisses. On en sortit huit tombereaux!

C'est là que nous fîmes le premier patronage si justement appelé: Des gouttières, qui dura des années.

Puis nous fûmes expulsés!.. Sunt lacrymarum!..

Notre patronage se fit alors en plein vent... Rendez-vous place de la Concorde ou aux Tuileries, près du Sanglier!..

Je faillis à ce moment acheter dans l'île Saint-Denis une péniche d'occasion; on devait l'amarrer au pont Royal... On la diviserait en trois: il y aurait une section de petits... de moyens... de grands, etc.

Le projet tomba à l'eau... si, j'ose m'exprimer ainsi.

En désespoir de cause, un jour de pluie, on loua une cave rue Montpensier qu'on partagea fraternellement avec l'Oeuvre des Marmitons... On y descendait de la rue directement par une échelle.

Et quand notre mal d'impécuniosité fut moins lancinant, on trouva, rue Thérèse un local paisible, ou retentirent des cris et des conférences sans nombre.

Tout cela représente vingt ans de vie d'entraîn, de belle humeur.

Marie Berceon—pourquoi ne pas la nommer—était devenue la mère de grands garçons de 20 ans

Il fallait les voir quand ils venaient la saluer, le dimanche, à la sortie de la messe.

Elle avait une manière de les regarder qui les empêchait d'avoir le moindre secret pour elle. Elle pouvait tout leur dire, et ils lui obéissaient comme des enfants.

Ce qu'elle les aimait, ses grands! Que de fois elle leur a sauvé la mise, dans la vie civile et au régiment! Elle fit une nuit cent kilomètres en auto pour ramener à l'heure un soldat douteux à la caserne. Que de fois, dans la poussière des salles de jeux, je l'ai vu aller jusqu'à l'extrême bout de ses forces!

—Je n'en peux plus!.. me disait-elle. Mais toute la joie du bien accompli rayonnait, presque gamine, dans ses yeux.

Quand sonna l'heure de la guerre, quand "ses grands" partirent se faire tuer, alors, tout naturellement elle devint infirmière.

Et pas infirmière pour la blouse blanche jolie et la petite croix rouge.

Avec une exactitude militaire, elle sera tous les jours à son poste, accompagnée d'une sœur d'âme qui partage tous ses travaux; aucune besogne ne lui répugne quand il s'agit de ses chers soldats.

Après s'être fatiguée au patronage, elle se tue littéralement à l'hôpital.

—Vous avez une mine affreuse! lui dis-je récemment... Allez donc vous reposer quelques jours à Villerville.

Son père possède là une splendide propriété, flanquée naturellement d'un patronage d'été.

Marie Berceon eut alors ce sourire ironique, sourire de force morale et de défi que je lui ai toujours connu, ce sourire qui était une lumière:

—Bah!.. il ne faut pas s'écouter... Ça va!.. Et si ça ne va pas, on le fera aller!

—On le fera aller!.. Cette fois le défi fut relevé.

Depuis vingt ans elle le jetait... Le jour de Pâques, frissonnant de fièvre, elle veut faire son service quand même, tout son service car il y aura probablement des absences: messe à 7 heures; de 8 heures à 11 heures hôpital Marie-Lannelongue; midi déjeuner rapide... c'est inouï ce qu'on mangeait vite dans la maison; 1 heure gare d'Austerlitz, où des soldats devaient arriver... retour vers 10 hrs. du soir.

Deux heures après Marie Berceon était morte couchée par une attaque foudroyante de diphtérie sur le champ de bataille de la charité.

Elle tombait en plein âge de la force.

Personne ne s'y attendait. La mort surprend toujours; ici, elle stupéfia.

J'ai relu deux fois le télégramme navrant du père avant de pouvoir comprendre.

Le Jardinier divin, délaissant une foule de fleurs plus ou moins expirantes, voulait celle-ci, vigoureuse et saine, pour son bouquet d'au-delà...

Et il l'a prise d'un geste brusque, comme un voleur, sans même nous laisser le temps de la prière.

C'est pour tous ceux qui l'ont connue une douleur immense... On s'habitue tellement à certains êtres qui semblent personnifier l'espoir de l'avenir!..

Après moi, se dit-on, il y aura lui!.. il y aura elle!..

Lui et elle s'en vont... Et on reste...

Mystère des mystères de Dieu!

C'est ainsi qu'elle est partie.

En voyant passer ce corbillard couvert de fleurs blanches, suivi par un vieillard de 80 ans, et par une foule où toutes les classes de la société se coudoyaient, les gosses de Charonne ont dû se dire: —Ce doit être quelqu'un de la haute!..

Et en retirant leur casquettes molles, ils n'ont pas soupçonné, les pauvres petits, que c'était tout simplement leur amie très tendre et presque leur martyre qui, après avoir fait beaucoup de choses en peu de temps, venait dormir au milieu d'eux, en plein faubourg, son grand sommeil d'amour.

Pierre L'ERMITE.

La colère Hongroise

Et l'opinion allemande

On a maintes fois, en ces derniers temps signalé l'irritation de l'opinion hongroise contre les Allemands. Cette sourde hostilité s'est souvent traduite par des paroles retentissantes. Dans un récent discours, le comte Andrassy n'affirmait-il pas son manque de confiance dans l'armée allemande après l'expérience de Verdun!

Il faut dire, pour être juste, que si les Hongrois s'irritent, leurs alliés leur en donnent le motif! Nous n'en voulons pour preuve qu'un nouvel incident provoqué par la publication dans une revue allemande d'une étude qui conclut purement et simplement au démembrement de l'empire de François-Joseph et à l'asservissement de la Hongrie.

"L'Autriche, dit l'auteur de cet article, ne doit plus être pour l'Allemagne qu'un territoire colonial. Aucun peuple de ce vaste empire, sauf les Slaves du sud et les Allemands, n'a une valeur politique; ils ne sont que pâte et matériaux pour former de nouveaux Germains mais il faut conserver les Slaves du sud de toute germanisation. Les autres peuple de la monarchie, y compris les Hongrois, sont un fardeau pour l'Europe. Ils sont comme des commerçants manquant de capitaux. La Hongrie n'est qu'un monceau d'absurdités, et par conséquent une anomalie politique. Nous aussi, Allemands, nous devons aider à la disparition de ce peuple."

Voilà comment les teutons traitent leurs compagnons d'armes!

Un homme politique hongrois, ami du comte Tisza, relève le gant et s'écrie:

"Nous ne sommes pas disposés, pour notre part, à entrer dans une union où nous servirions de pâte et de matériaux. La publication d'un pareil écrit en Allemagne en ce moment est à la fois une impertinence et une stupidité."

Comme on le voit, l'ambition allemande inquiète aujourd'hui les alliés mêmes de l'Allemagne.

LA PENDULE DE LA GUERRE

Les Allemands ont joué une grosse carte devant Verdun, car pour tenter cette offensive désespérée et qui leur coûte si cher en hommes, ils ont dû dégarnir leurs autres fronts.

C'est la défensive admirable des Français à Verdun qui, en attirant plus de forces allemandes de ce côté, rend possible la grande avance russe de l'est.

—T'es un p'tit gars ben adroit pour avoir attrapé un aussi beau poisson, tout seul, sans aide!

—Ben, j'vas vous dire, j'suis pas un prétentieux, j'peux ben vous avouer que j'me suis fait aider par un ver que j'ai accroché au bout de ma ligne.

Commis-Vendeur Fiable Demandé.

Pour toutes les villes et le district de Québec, où nous ne sommes pas représentés.

Un territoire réservé pour l'homme convenable.

Les plus fortes commissions seront payées.

La chose la plus attrayante à annoncer.

Une liste magnifique des spécialités de nos fruits pour la saison 1916-1917, comprenant ce que nous avons toujours en mains, les Framboises, la Pomme St-Régis, la Pomme Rouge McIntosh, etc.

STONE & WELLINGTON,
The Fonthill Nurseries
Établie en 1837. Toronto, Ont.
1365—j9 oct.

EMPLOI DEMANDE

Un jeune homme de bonne famille, possédant une bonne instruction, française et anglaise, demande de l'emploi de bureau dans une maison de commerce, une manufacture, ou une banque.

L. A. AUDET

Entrepreneur-Electricien
Bâtisse Union St. Joseph, rue Girouard

Installation électrique de tous genres. Spécialité: Ouvrage garanti et exécuté par des hommes compétents à des prix modérés, et suivant toutes exigences des compagnies d'assurances
1309—jno

A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie Bon marché. S'adresser au Clairon

J. S. Beudet

Notaire.
Argent à prêter, — Assurance.

3 RUE DU PALAIS, ST-HYACINTHE, P. Q.

T-HYACINTHE MONTREAL
Tel. 102 Tel. Main. 1663

YVON & GENDRON

AVOCATS
159 rue Girouard, St-Hyacinthe Bureaux à Montréal
CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE
92 rue Notre-Dame Est

Enseignement du Chant

PAR
M. ARTHUR PLAMONDON
Maintenant à St-Hyacinthe les mercredis et samedis après-midi.

Cours et Leçons Particulières
Aux mêmes tarifs qu'à l'Ecole de Chant Plamondon de Montréal.

ESSAI ABSOLUMENT GRATUIT DE LA VOIX

Pour faire rendez-vous ou pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Cercle Philharmonique, rue Mondor.
Téléphone No 265. 12-1218

Le Pacifique Canadien

EXCURSIONS DE COLONS

Pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour. Tous les mardis, mars 7 à octobre le 31, limite de retour, deux mois.

Pour plus de renseignements adressez-vous à
R. E. CODERRE, 125 Cascades



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St. Liboire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Exclut le dimanche) pour Victoriaville-Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal gares intermédiaires. Tous jours.

3.15 p.m.—Venant de Montréal. Arrête à toutes les stations intermédiaires. Samedi seulement.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche samedi.

9.35 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

ALLANT À L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

10.20 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gare intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.00 p.m.—Allant à Montréal. Arrête à toutes les stations intermédiaires.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours
Pour toute information s'adresser à
F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 6.35 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades,
Agent de Billet

Tél. 70



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m. Arrêt à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent
L. J. BOURBEAU, Agt. St. Hyacinthe
Téléphone 28.

A VENDRE

Un magnifique piano qui n'a pas d'usure, à de très bonnes conditions. S'adresser à M. PAUL PAYAN.
1299—jno

QUEBEC
LA CAPITALE AGRICOLE

EXPOSITION
LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT ANNUEL

PROVINCIALE

Glorie
des Lauréats

SIX JOURS
D'étonnantes et incomparables innovations

PROFITEZ
des excursions à taux très réduits pour ne pas manquer cet attrayant et solennel

RENDEZ-VOUS
De toutes les familles de la Province

LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC
L'Hon. Cyrille F. Doherty, Président Hon.
COMITÉ EXÉCUTIF :
M. D. O. L'Espérance, Président.
M. L. A. Cannon, C.R., M.P., 1er Vice-Président.
M. Jos. Picard, 2ème Vice-Président.
M. J. A. Collier, Trésorier.
MM. J. H. Fortier et Elzéar Turcotte, M. Georges Morisset, Secrétaire.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à
GEORGES MORISSET,
Sec.-Administrateur, Hôtel-de-Ville, Québec.

28 Août - 2 Sept.
1916
Année du Retour à la Terre

nation considérable. Cette diminution par province est la suivante: Ontario, 32,784; Québec 14,691; Nouveau-Brunswick 2,522; Nouvelle-Ecosse 9,515; et l'Île du Prince Édouard, 4,328, soit en réduction totale de 63,870. Mais nous avons d'autre part à enregistrer une augmentation de plus d'un quart de million de vaches laitières en dix ans dans les provinces de l'Ouest.

Malgré toutes nos ressources et toute notre activité, le Canada occupe une place relativement faible dans la proportion de production par cent têtes de la population; il partage avec la France, l'honneur d'être le sixième sur la liste des nations. La Nouvelle Zélande vient au premier rang avec un pourcentage de 197; elle est suivie par le Danemark (83), les États-Unis (69), la Suède (48), la Suisse (38), et le Canada et la France, (chacun d'eux 36), l'Australie (32), l'Allemagne (31), et le Royaume Uni (27).

"Le Québec Pittoresque"

Pour faire suite à la louable initiative qu'elle prit l'an dernier en faisant publier en français une jolie plaquette intitulée "Le Québec Pittoresque", dans laquelle étaient décrites les beautés naturelles et historiques de notre province, la compagnie du Pacifique Canadien a autorisé cette année une nouvelle impression de cet intéressant travail. Orné d'une couverture attrayante, le fascicule a été fait avec le plus grand soin et comporte une foule d'informations qui seront d'une grande utilité pour les nombreux touristes qui nous visitent chaque été; il n'y a aucun doute aussi que vu ces descriptions en détails des principales villégiatures des environs, il sera très apprécié par les citadins qui passent la période des chaleurs dans les parties les plus pittoresques de notre province.

Une magnifique carte panoramique en couleurs des Laurentides, montrant les lacs, les montagnes, les rivières et les routes de cette superbe région sans égale dans l'est du continent américain, est attachée à la plaquette et sera d'une grande valeur pour ceux qui vont en vacances dans ce merveilleux district situé à si peu de distance de Montréal. A cette carte qui a coûté une somme immense de travail, a été ajoutée une carte en couleurs de format plus réduit de la Vallée de la Gatineau, desservie par l'embranchement de Maniwaki du C. P. R.

"Le Québec Pittoresque", qui est abondamment illustré, décrit la vallée du St-Laurent, celle de la Gatineau, la région des Laurentides, les Cantons de l'Est et autres districts populaires. Ajoutons en passant et à son honneur, que le Pacifique Canadien est le seul de nos chemins de fer canadiens à faire publier en français un travail de ce genre pour distribution gratuite parmi le public voyageur.

Journal de l'Université des Annales

Grand succès pour le dernier numéro du "Journal de l'Université des Annales", qui contient les superbes conférences de l'abbé Serthillanges, de Jean Richepin, d'Adolphe Brisson et l'admirable poème de François Porché, "L'Arrêt de la Marne".

Le numéro 60 centimes. On s'abonne, 51, rue St-Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois, 5 fr. 50.

Intéressantes innovations

Les cultivateurs qui se rendront à la prochaine Exposition Provinciale de Québec, du 28 août au 2 septembre, verront une foule de choses nouvelles et originales qui les intéresseront beaucoup. On s'est entendu avec la Commission pour donner à toutes les installations une apparence différente des années dernières.

Le Département de l'Agriculture provinciale fera, comme d'habitude sa large part. L'hon. M. Caron a confié encore à M. A. G. Lambert, officier de son Département, le soin de voir à l'organisation de tout ce qui intéresse le gouvernement à l'Exposition. De concert avec M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, M. Lambert se prépare à faire les choses dignement, comme par le passé. Son intention est de changer l'aspect de l'installation dans le Palais de l'Industrie de même que de faire du nouveau sur l'allée du gouvernement, à l'extrémité ouest du Parc de l'Exposition.

D'une façon générale, on constatera que la Commission a réalisé une foule de progrès et d'innovations dont l'ensemble créera une impression favorable et rendra l'Exposition plus intéressante.

Le gouvernement fédéral se propose lui aussi de faire plus que l'an dernier. L'honorable M. Burrell, ministre de l'Agriculture, a donné instruction à M. Langelier, surintendant de la Ferme Expérimentale du Cap Rouge, de voir encore à l'installation du Département, lui exprimant le désir de faire beaucoup plus que l'année dernière même. De telle sorte qu'on verra une véritable révolution dans l'apparence des installations des Départements de l'Agriculture.

Ajoutons à tout cela la beauté artistique de la nouvelle estrade qu'on érige actuellement, au coût de \$150,000.00, et qui sera le plus beau monument du genre dans l'Amérique du Nord.

Il faut donc conclure que ceux qui se rendront à la prochaine Exposition de Québec assisteront au plus grand événement annuel de la Province et n'y perdront pas sûrement ni leur temps, ni leur argent.

Une telle visite rapporte plus qu'on ne peut l'imaginer.

Bibliographie

JESUS EN CROIX ou la SCIENCE DU CRUCIFIX, en forme de méditations, par les PP. PIERRE-MARIE et JEAN-NICOLAS GROU, de la Compagnie de Jésus, Nouvelle édition revue par le P. ALPHONSE CADRÈS, de la même Compagnie, et augmentée de divers exercices de dévotion. Un volume in-32 de 256 pages. 1916. Prix : 1 franc.

Ce livre pieux, solide, touchant, est de ceux qu'une âme désireuse de son salut doit lire et relire: il instruit, il édifie, c'est la voix d'un ami qui nous parle du ciel et nous en montre la voie qui est Jésus et sa Croix. Ces courtes méditations ont pour but de nous faire comprendre que Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie: la voie qu'il nous faut suivre par l'imitation de ses exemples, la vérité qui nous dirige par la considération des préceptes de son Évangile, la vie qui nous amène par la participation à ses mérites et surtout à son corps et à son sang.

Ces courtes méditations se divisent en deux parties égales: celles pour le temps de la vie, et celles pour le temps de la mort. Le P.

Jésuite qui publie cette 17e édition a ajouté, sous forme d'appendice, quelques exercices de dévotion en harmonie avec la double division du petit volume: la méthode pour entendre la messe et pour faire le chemin de la croix correspond aux méditations pour le temps de la vie, et la seconde division du volume se trouve complétée par quelques considérations et autres pratiques proposées aux fidèles comme préparation à la mort.

Ces méditations très pieuses et très capables de faire impression sur une âme chrétienne ont le mérite d'être très claires. Le langage, bien que traitant des sujets de spiritualité, est celui de tout le monde. On suit sans effort la pensée de l'auteur et l'on s'imprègne, en quelque sorte sans s'en apercevoir, des plus vivifiantes vérités de l'Évangile. E.B.

P. Téqui, libraire-éditeur, 52 rue Bonaparte, Paris.

Brise d'Été, Gavotte

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (555) contient NEUF morceaux de musique dont voici les titres:

10. France et Canada, chanson patriotique d'actualité.
 20. Salut au Drapeau, chanson de France inédite.
 30. Un Baiser au Drapeau, musique composée pour le 14 juillet.
 40. Woodrow, le Malin! couplets humoristiques d'actualité.
 50. Brise d'Été, gavotte pour le piano, par J. A. Roy.
 60. Yvonne Valse, valse brillante pour le piano.
 70. On Danse à la Corde, chanson pour les enfants.
 80. Chanson de la Grive, chanson interprétée par Mme de Lortie.
 90. J'ai mal aux dents, chanson du terroir illustrée.
- Aussi "l'Art du Chant", d'après les meilleurs auteurs—4e leçon.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement un an, Canada \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: Le PASSE-TEMPS, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. Hyacinthe. } No. 105
EMILE OSTIGUY, Demandeur.

vs. J. H. BLANCHARD, Défendeur.

AVIS PUBLIC
Le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET prochain (1916), à DIX heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No. 134 rue St-Antoine, en la cité de St. Hyacinthe, je procéderai à la vente par encan des meubles et effets mobiliers saisis en cette cause, consistant en un piano et son banc.

St. Hyacinthe, 12 Juillet 1916.
J. L. CORMIER, Shérif.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. Hyacinthe. } No. 105
EMILE OSTIGUY, Plaintiff.

against J. H. BLANCHARD, Defendant.

PUBLIC NOTICE
On the Twenty-fourth day of July next (1916), at TEN o'clock in the forenoon, at the residence of said defendant, No. 134 St. Antoine Street, in the City of St. Hyacinthe, will be sold by auction the moveables seized in this cause, consisting in a piano and a bench.

St. Hyacinthe, 12th July 1916.
J. L. CORMIER, Sheriff.

1385-1f

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers.
COIN SAINT-DENIS ET RACHEL, 28
Téléphone, Saint-Louis 870 MONTREAL.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00
Actif du Fonds de Pension, le 30 juin 1916, 871,994.60

L'ANNEE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

Année	Sections	Sociétaires actifs	Pensions	Actif
1909. (31 Dec.)	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1911. "	224	14,228	30,910	170,670.80
1913. "	349	24,492	47,957	423,745.31
1915. "	455	32,155	61,468	772,698.99
1916. (30 juin)	483	33,536	63,943	871,994.60

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

BUREAU CHEF:—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.
BUREAU A MONTRÉAL:—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes A Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Duets, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

Vente pour taxes municipales / **Sale for municipal taxes**

PROVINCE DE QUÉBEC / PROVINCE OF QUÉBEC

MUNICIPALITE DE LA CORPORATION DE LA VILLE DE MARIEVILLE / **MUNICIPALITY OF THE CORPORATION OF THE TOWN OF MARIEVILLE**

Public notice is hereby given that the immovables herein after mentioned will be sold by public auction in the hall of the municipal council of the Town of Marieville, on FRIDAY the TWENTY-EIGHT day of JULY, one thousand nine hundred and sixteen, at TEN o'clock in the forenoon, for municipal taxes and other charges due to the municipality of the said Town of Marieville, on several immovables thereunder designated, unless they be paid, with costs, before the sale.

Description des immeubles Description of immovables	Noms des propriétaires Names of Proprietors	Taxes municipales Municipal taxes
Nos 291-292, vacant	Louis Franchère	\$3.38
No 227, vacant	Succ. F. G. Bouthillier	5.62

J. Emile Ostiguy,
Secrétaire-trésorier de la ville de Marieville.
Secretary-Treasurer of the Town of Marieville.
Donné à Marieville, ce 5 juillet 1916.
Given at Marieville, this 5th of July, 1916.
1379-7,14.

IL EST ENCORE TEMPS

de nous envoyer votre 25cts pour 1 an ou \$1.00 pour 5 ans et ne pas manquer la série du cours agricole que nous commencerons à publier dans notre numéro de juillet. Faites votre envoi de suite

"LE BULLETIN DE LA FERME" 1230 RUE ST-VALIER, QUEBEC.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska F. A. BRODEUR, Gérant.

ABONNEMENT
▲ St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Villes au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Nouvelles Locales

Accident

Lundi matin, les employés de M. O. Chenette, marchand de glace, étaient à faire la distribution, quand leurs chevaux prirent le mors-aux-dents, en descendant la rue Mondor.

Un jeune garçon, du nom de Déry fut jeté en bas de la voiture et se blessa assez sérieusement à un bras et à une jambe.

Le constable Boudreau et M. V. Héty arrêtaient les chevaux tandis que le constable Sénécal reconduisait la victime chez ses parents, où le docteur Ulric Jacques fut mandé.

L'état du jeune Déry ne paraît pas alarmant.

Concert

Le concert hebdomadaire de la Philharmonique a eu lieu dimanche, comme à l'ordinaire, mais avec un cachet particulier.

Ceux qui se sont rendus au kiosque y ont trouvé un programme plutôt imprévu; les membres de la Chorale St-Stanislas de Kotska, de passage à St-Hyacinthe, ont rendu, pendant les entr'actes du concert musical, quelques parties de leur répertoire. Inutile de dire combien les citoyens de St-Hyacinthe se montrèrent enchantés de ce régal artistique.

Cette Chorale, composée de 52 voix et dirigée par le maître de chapelle, M. Hercule Desjardins, avait le matin-même, à la grand-messe, rendu en partie, la messe de Dubois.

Il est à espérer que la chorale St-Stanislas nous donnera encore, et avant longtemps, l'occasion de l'applaudir.

Les Zouaves à St-Hyacinthe

Près de 1500 Zouaves Pontificaux seront à St-Hyacinthe dimanche prochain.

Les visiteurs camperont sur le terrain du Séminaire. Si la température le permet, la messe sera dite au camp, en plein air à 11 hrs. Dans le cas contraire, les Zouaves se rendront à la cathédrale. Immédiatement après la messe les Zouaves paraderont à travers les rues de la ville. Qu'on n'oublie pas que le concert de fanfare dimanche soir sera donné au Séminaire et non au kiosque comme à l'ordinaire.

Des médailles de long service seront distribuées aux anciens Zouaves.

De retour

Mgr A. X. Bernard, parti depuis quelque temps pour sa visite épiscopale, est arrivé à St-Hyacinthe, jeudi vers 2.30 hrs.

Les Typos !

N'oubliez pas, le 16, l'excursion des typos à St-Hyacinthe.

Plus la date approche et plus le succès de cette excursion s'annonce grand.

Croquet ! Croquet !

Dimanche, le 23, les amateurs de croquet de St-Hyacinthe se rendront à St-Jean, où ils se rencontreront avec les joueurs de cette ville pour un enjeu de \$100. A cette occasion, une grande excursion pour St-Jean a été organisée et tous ceux qui sont désireux de visiter cette jolie ville, ne la manqueront pas.

Dans une récente visite à St-Hyacinthe, les joueurs de croquet de St-Jean s'en retournèrent avec un gain de deux parties sur cinq. C'est dans le but de prendre leur revanche qu'ils ont lancé un défi de \$100, qui a aussitôt été accepté.

Ordination sacerdotale

M. J. B. St-Pierre, épiciier, Mme St-Pierre, accompagnés de leur fils Maurice, partiront samedi, le 15, pour Québec où ils assisteront à l'ordination sacerdotale de leur fils Paul-Emile, en religion, frère Antonin Marie, O. F. M.

Celui-ci sera ordonné par son Eminence le cardinal Bégin, dans la Chapelle des S. S. Stigmates, le 16 juillet, et chantera sa première messe, le lendemain, aussi à Québec.

Dimanche, le 23, le Révérend Frère Antonin-Marie chantera sa première grand-messe à St-Hyacinthe, en l'église Notre-Dame du Rosaire, sa paroisse natale.

Nos meilleurs vœux au nouveau lévite.

Conventum

Les 11 et 12 juillet, avait lieu au Séminaire le conventum des élèves du cours 1887-95.

M. le Supérieur F. Z. Décelles reçut les visiteurs et leur souhaita la bienvenue; M. Ernest Messier, ptre, président du conventum, répondit à son allocution.

Le 12, la messe fut chantée par M. E. Messier, M. J. T. Urbain, de St-Hyacinthe tenait l'orgue. Après la messe, tous les membres du conventum partirent pour Sweetsburg.

Étaient présents au conventum: MM. M. J. Archambault, des Frères Prêcheurs; U. O. Bellerose; J. M. H. Phaneuf, ptre; Frs Langelier, ptre; J. N. Boivin, M. D.; Jos. Ch. Ducharme, M. D.; J. H. Robert; A. A. Sylvestre, ptre; O. E. Thibault; J. Art. Girouard, M. D.; J. B. Archambault, ptre.

Parmi les anciens professeurs on comptait: Mgr L. Guertin; J. P. Hackett, ptre; A. de Kirouack, ptre; J. C. Allard, ptre.

Va et vient

M. et Mme J.-Baptiste Boulay, de Plessisville, étaient à St-Hyacinthe, dimanche dernier, en visite chez leur garçon, M. Eugène Boulay.

M. J. A. Côté, manufacturier de chaussures, est parti de dimanche dernier pour un long voyage en automobile. Il visitera Biddeford, Old Orchard, Harrisville, Boston, New-York, et autres places importantes. Il sera absent pour une quinzaine et plus.

Mme Côté, Mlles Berthe et Jeanne, ainsi que ses deux fils, Eugène contremaitre, et Gaston architecte, l'accompagnent.

Cette semaine, M. Côté et ses deux fils assisteront à la grande convention des manufacturiers, à Boston.

Nous leur souhaitons un excellent voyage.

M. L. H. Gendron, avocat, est allé prendre quelques jours de repos dans la région du Lac Champlain.

Base-Ball

Dimanche dernier, au parc Laframboise a eu lieu la première partie de "Base-Ball" de la saison. Comme résultat, l'Athlétique Canadien a été défait par 14 à 3.

L'équipe "National" de St-Hyacinthe a été défaite à St-Hugues par 7 à 6, dimanche dernier.

L'équipe de la Philharmonique a aussi été défaite à St-Liboire, par 11 à 1.

Dimanche le 16, l'équipe de "base-ball" Athlétique Canadien de cette ville ira rencontrer l'équipe de Granby à St-Pie pour un enjeu de \$25.00.

Dimanche, le 16, l'équipe de la Philharmonique se rencontrera avec le "Cherrier" de Montréal.

A la cour

Le procès de Claire V. S. Lefebvre, qui a été appelé ce matin devant le magistrat Marin, est remis au 31 courant.

Pourquoi l'été facilite les études vocales

En été, toute la nature semble nous inviter à chanter comme elle les beautés de la création et nous facilite plus qu'en tout autre temps l'emploi de la voix en l'exemptant des rhumes et autres inconvénients qui font si souvent partie du cortège de l'hiver.

Chanter est la plus saine distraction et le moins exigeant exercice de talents qui ont été donnés à tous les êtres doués de la parole.

Aucun temps n'est plus propice que l'été pour en faire l'essai et s'en convaincre à moins de frais, étant donné la réduction de vingt pour cent établie pour cette saison par l'Ecole de Chant Plamondon de Montréal et ses diverses succursales de la province, y compris celle de St-Hyacinthe à la Société Philharmonique, coin des rues Mondor et Cascades, téléphone No 265 d'où l'on peut avoir sur demande et sans frais tous les renseignements, circulaires, tarifs et essai de la voix gratis etc.

L'Ecole de Chant Plamondon qui est la mieux connue du pays par l'excellente réputation que lui ont faite ses nombreux élèves, donnera à la suite de ces articles, le tableau des tarifs réduits qu'elle inaugure pour l'été, ainsi que celui des réductions plus avantageuses encore qu'elle consent aux membres actuels de toute société musicale ou d'un chœur de chant dans n'importe quelle paroisse et à ceux qui désireraient se préparer pour en faire partie pour la saison prochaine.

ETAT CIVIL.

Cathédrale

BAPTÊMES.

Juil. 5—Joseph, Napoléon, Yvon, Antoine, fils de Lionel Lajoie et de Onémina Tellier.

" 8—Joseph, Albani, Laurent, fils de Joseph Hormidas Laplante et Anne de Morin.

" 8—Marie, Thérèse, Françoise, fille de Alexandre Hébert et de Yvonne Barque.

" 8—Joseph, Alfred, François, fils de Frank Métayer.

SÉPULTURES

Juil. 8—Clarinda Ledoux, épouse de Pierre Quintal, 70 ans.

" 11—Joseph Cordeau, 57 ans

FARINE MOULÉE

MOULIN YAMASKA

L. E. COTE,

St-Hyacinthe.

1340--5 nov.

" 11—J. Paul Tehhet, 2 mois.
" 12—Georgiana St-Jean.

Eglise Notre Dame du Rosaire BAPTÊMES

Juil. 6—Marie, Hermine, Armande, Noella, fille de Charles Raymond et de Antoinette Smith.

" 6—Marie, Marguerite, Délima, fille de Georges Hébert et de Emma Jemme.

" 8—Rolland, Paul, Gaston, fils de Emile Hébert et de Gilberte Boisclair.

SÉPULTURES

Juil. 8—Bernard Leclerc, 7 mois.
" 10—Marie-Anna Paulhus, 20 ans.

Excursion dans la vallée de Matapédia

L'Intercolonial organise pour le 18 juillet courant, une excursion dans la vallée de la Matapédia, sous le patronage de la société de colonisation de Montréal, et celui du cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin de Québec.

Pour plus amples informations prière de s'adresser à J. N. Castonguay, 50 Avenue des Erables, Québec, au Dr J. A. Bigonnesse 60 rue Notre-Dame Est, Montréal et au bureau de Colonisation 82 St Antoine, Montréal, ainsi qu'à l'agence de l'Intercolonial 122 St-Jacques, Montréal.

QU'ETAIT-CE ?

Un tintamarre à tout casser, fou, étourdissant, battait son plein.

Tout d'abord, je crus à un cirque. Je me mêlai à la foule et j'allongeai le cou pour voir ce qui se passait.

"C'est Alphonse, dit une voix..."
Alphonse ?? Alphonse ???
La fanfare arrêta.

Jouant des coudes et des genoux, je m'approchai un peu; là, perché sur un automobile qui geignait sous le poids, je crus apercevoir une espèce de mastodonte qui s'inclinait, saluait les badauds, les larmes aux yeux.

"Oh !! Oh !! Un charlatan !!"
"Y-é-t-y bête..." dit une pimpante voisine, bleue et or.

J'étais à me considérer, cherchant pourquoi j'étais si bête, quand mon gros ballon soufflé se mit à parler.

Une main sur la queue de la rose qui l'ornait, l'autre levée comme pour venger toute une humanité outragée, il allait, soulevant chez le bon populo des trépignements de joie et d'admiration;

"Suis heureux de la grande démonstration que m'a fait les citoyens de St-Hyacinthe, du quartier nombreux numéro deux. (hip ! hip ! hourrah !)"

"Moé qui sort des bancs de la cour d'assises, je vais enfin pouvoir dormir; depuis un mois, j'dors pas, j'mange pas, ni le jour ni la nuit, j'braille tout l'temps, ma femme braille, mes enfants brailent.

Ici, les claqueurs couvrent la voix de l'orateur; un mouvement se produit dans l'assemblée et je

THEATRE CORONA

VENDREDI ET SAMEDI, 14-15 JUILLET.

PRODUCTION MÉTRO :

LE COMMANDANT EN SECOND

Superbe drame en cinq parties.

DIMANCHE ET LUNDI, 16-17 JUILLET.

PRODUCTION MÉTRO :

LA CHANSON DE L'ESCLAVE.

MARDI, MERCREDI ET JEUDI, 18-19-20 JUILLET.

PRODUCTION "FAMOUS PLAYERS",

drame en 5 parties :

L'AUBE DE DEMAIN,

AINSI QUE

LA SUITE DE LA GRANDE SÉRIE

"PEG O' THE RING" OU "LA FILLE DE CIRQUE".

Les prix restent les mêmes.

me trouve éloigné de vingt-cinq pieds Je ne pus de là, saisir que quelques fragments :

"Quand j'suis sorti des bancs de la cour d'Assises, on m'a dit que j'étais sacrement blême; j'leus ai dit : si vous aviez été à ma place, vous auriez été sacrement plus blême que moé.

"Y-ont essayé de m'fourrer dans des trous, mais ys'sont aperçu que j'étais trop gros pour passer dans leurs trous.

"J'ai eu Laflamme pour moé; M. Gendron, Laflamme, y a pris pour moé, pis m'a sauvé.

"Mais derrière ça, on en quiens trois; quand on les quiendra comme y faut, tous les futons qu'y a derrière viendront après, tout seuls.

"Vous savez, la fanfare c'est pas moé qui l'a engagée, c'est mes amis qui m'ont fait cette grande démonstration."

Je ne me rappelle plus bien, je me tordais.

Quand je revins à moi, j'étais accoté contre un poteau de télégraphe; devant mes yeux défilaient maintes automobiles, fanfare en tête, que suivaient quelques cent gamins et autant de chiens.

Je n'ai jamais su ce dont il s'agissait, nous n'étions pas en élections !!!

Peut être célébraient-on la St-Jean-Baptiste ?

Le St-Jean n'avait pas le volume voulu...

Enfin, je n'y suis plus; ce n'était toujours pas le duc de Devonshire qui arrivait.

HENRI.

LES BEBES EN SANTE DORMENT BIEN LA NUIT

Un bébé bien portant dort bien, et durant ses heures de veille il n'est jamais de mauvaise humeur, mais toujours joyeux et souriant.

Il n'y a que l'enfant malade qui soit braillard et maussade. Mères, si vos enfants ne dorment pas bien et s'ils pleurent beaucoup, donnez-leur des Tablettes Baby's Own et ils redeviendront bientôt bien portants et de joyeuse humeur. A propos de ces tablettes, Mme Chas Diotte, de North Temiscaming, Qué., écrit : — "Mon bébé souffrait beaucoup de la constipation et il pleurait nuit et jour. J'ai commencé à lui donner des Tablettes Baby's Own et maintenant il est gras, bien portant et dort bien la nuit."

Ces Tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes, à 25c la boîte, ou envoyées par la poste par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont (1380).

L'Exposition Provinciale de Québec

L'Exposition Provinciale de Québec entre, en 1916, en sa seizième année consécutive. Elle a réalisé des progrès rapides, grâce à l'expérience acquise depuis quelques années. On ne parle plus, en effet, de l'Exposition de Québec comme d'une simple entreprise locale, ni même régionale; elle a maintenant tout l'envergure d'une Exposition Provinciale dont le caractère s'est affirmé, l'an dernier, lors de la célébration des Noces d'Argent du Mérite Agricole, qui a réuni des centaines de cultivateurs lauréats de cet ordre unique de la chevalerie de l'Amérique du Nord, venus de toutes les parties de la Province et même de l'extérieur.

Depuis 1912 l'Exposition Provinciale de Québec est administrée par une Commission municipale, sous le contrôle de la cité de Québec, avec le concours des gouvernements fédéral et provincial, et des différents corps publics, tels que la Chambre de Commerce, l'Association des Manufacturiers Canadiens, les Associations Ouvrières, etc.

L'Agriculture y occupe la première place et la Commission s'efforce constamment de consacrer Québec comme la capitale agricole en même temps que politique de la Province. Tous les ans, le programme comporte une large part en faveur de l'agriculture; en 1915, c'était "L'Année de l'Elan Agricole"; en 1916, c'est "L'Année du Retour à la Terre". La Commission veut par cette devise montrer qu'elle entend continuer son œuvre patriotique d'encouragement à l'Agriculture et poursuivre sa louable initiative en faveur de l'activité de la production devenue nécessaire en ces temps de guerre pour rétablir l'équilibre rompu par la guerre européenne. C'est, en effet, la Commission qui a été la créatrice du mouvement agricole dans notre province et les succès de sa campagne de propagande ont eu des résultats très appréciables. On construit, cette année, à l'Exposition Provinciale de Québec, un superbe Pavillon Central y compris un amphithéâtre qui coûtera \$150,000 00 et qui sera inauguré au cours de la prochaine Exposition; ce sera un monument unique, le plus beau du genre dans l'Amérique du Nord. Le Commerce et l'Industrie reçoivent aussi une large part d'encouragement à l'Exposition Provinciale de Québec. Tout mérite l'attention des hommes d'affaires sérieux. On note, cette année, une augmentation considérable dans le nombre des exposants, et un désir ardent chez ces derniers de faire des installations à la fois originales et intéressantes.

C'est du 28 août au 2 septembre qu'aura lieu la prochaine Exposition Provinciale de Québec. La Commission se prépare à faire de cette Exposition, cette année encore, le plus grand événement annuel de la Province. Nous souhaitons du succès à l'Exposition Provinciale de Québec de 1916.